

François **DUSAULT**
Fils de Jacques et Anne Fauvel

Métier du père : huissier ordinaire du roi en la grande chancellerie de France.

ET LII 65 Le 02.12.1664 Constitution de rente devant Rollin Prieur et Pierre Vassetz

Jacques Dusault, huissier ordinaire du roi en la grande chancellerie de France, et demoiselle Anne Fauvel, sa femme autorisée, demeurant rue de l'Arbre Sec, paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois.

Ils constituent une rente de 225 livres par an par emprunt de 4500 livres, à demoiselle Elisabeth De la Morlière, demeurant à Angers, et représentée par Nicolas Boiscourson, aussi huissier à la grande chancellerie. Ils paieront en quatre termes en sa maison à Paris.

Ils s'engagent sur l'état et office d'huissier et sur une maison à eux appartenant rue Jean Tizon proche Saint-Germain l'Auxerrois.

Ils déclarent emprunter cet argent pour réparer et agrandir ladite maison et devront se justifier par les quittances données par les ouvriers.

Ils ont déjà emprunté pour le même objet la somme de 6000 livres à monsieur Chapellain, conseiller du roi, et historiographe de sa majesté, par contrat passé devant Dupuy et son confrère en novembre 1663.

Ils signent tous les deux très bien avec leur marque.

Marie **GAUTHIER**
Fille de Louis et Jeanne Thauriau

Métier du père : gagne deniers.

ET LIII 43 Le 27.03.1663 Contrat de mariage devant Louis Daubanton et Louis Coutellier

Louis Gaultier, gagne deniers à Paris, et Jeanne Thauriau, sa femme qu'il autorise, demeurant rue d'Argenteuil, paroisse Saint-Roch, stipulant pour Jacques Gaultier leurs fils, aussi gagne deniers, et Henry Hobre, marchand de vins, et suisse du comte de Soissons, et Jeanne Zuoiel, sa femme, stipulant pour Anne-Marie-Hobre, fille dudit Hobre, et de défunte Marie Mercier. 230 livres de dot en meubles, linge, hardes, et ustensiles. 100 livres de douaire préfix. Seuls Jacques Gaultier et son père signent.